

Qui a dit?

«Je m'engagerai pour le développement d'une école publique de qualité. Je mets un accent tout particulier sur la notion de partenaires quand des économies sont à l'ordre du jour! [...] L'école est clairement l'une des institutions essentielles de la République. L'école doit figurer parmi les priorités lorsqu'il s'agit de défendre les moyens pour l'Etat d'assurer ses missions. L'école ne saurait échapper à toute recherche d'amélioration et d'économie. De telles économies ne sont pour autant jamais un but en soi. (...) Je défendrai l'octroi des moyens qui permettront à l'école obligatoire de continuer à offrir un enseignement public et gratuit de très haute qualité.»

- Monika Maire-Hefti, Laurent Kurth et Jean-Nat Karakash.
- Les candidats socialistes à l'élection au Conseil d'Etat en avril 2013.
- Les conseillers d'Etat socialistes du gouvernement actuel.

(In: L'Éducateur 3/2013)
Réponse: a, b, mais pas c

«Je ne comprends pas. (...) Nous étions en train de parler d'une augmentation de salaire.»

- Carlos Ghosn, PDG de Renault et de Nissan.
- David Copperfield, prestidigitateur américain.
- Monika Maire-Hefti, conseillère d'Etat en charge du DEF.

(In: L'Impex du 29 octobre 2014)
Réponse: c

«Vous n'imaginez pas l'énergie et l'attention que demande ce métier. Ils [les enseignants] ont une très grande responsabilité pour maintenir un bon climat de travail.»

- Britchon1967, commentateur régulier sur Arcinfo.ch.
- Jesaistoutetjetemmerde, commentateur régulier sur Arcinfo.ch.
- Fabrice Sourget, directeur régulier du CSVR.

(In: Courrier neuchâtelois du 26 novembre 2014)
Réponse: c

«S'adapter aux évolutions et aux besoins de compétences du marché tout en suivant scrupuleusement les nouvelles législations légales (sic!) et fiscales et, par conséquent, de fournir des prestations de haute qualité.»

- Alain Ramelet, chef de l'office de la pédagogie et de la scolarité.
- Patrick Kolonovics, administrateur-président de Brunner et Associés SA, société fiduciaire.
- Jean Studer, président du conseil de la BNS.

(In: Repères N°172)
Réponse: b

«Je ne suis pas un gentil, mais plutôt une force tranquille qui n'a pas peur d'être impopulaire.»

- François Mitterrand, ancien président de la République française.
- Pierre Graber, président du SAEN.
- Laurent Favre, conseiller d'Etat.

(In: Mîgros Magazine N°47)
Réponse: c

«Je suis plus tripes aux manifestations républicaines que cochon à la Saint-Martin. (...) je ne suis pas très alcool fort.» Je suis... Je suis...

- Thierry Meury, humoriste.
- Alain Ribaux, conseiller d'Etat.
- Philippe Lignon, maître d'enseignement senior en arts pratiques à l'EHL.

(In: L'Impex du 7 novembre 2014)
Réponse: b

Sinon...

La presse locale a abondamment relayé les revendications salariales des enseignants suite à la journée syndicale. C'était évidemment un point qui a retenu l'attention de l'assemblée pour des raisons qui ont été expliquées en long et en large et qu'on peut relire au besoin dans le dossier consacré au sujet sur le site: www.saen.ch/article/salaires-2015.

Nous sommes nombreux à avoir constaté avec dépit-consternation-amusement (cocher les mentions inutiles) que le commentateur moyen d'Arcinfo y a trouvé un bon filon pour épancher sa détestation de la profession et, plus généralement, de tout ce qui s'apparente à la fonction publique... et a pu s'en donner à cœur joie depuis quelques semaines dans le «prof-bashing» avec, très souvent, une absence d'arguments tonitrueuse et une vacuité sidérante dans le raisonnement. Et c'est probablement ce qui nous fait le plus de peine... Car nous continuons à croire, malgré tout, à la mission d'éducation à la citoyen-

neté de l'école. C'est pourquoi nous avons renoncé à nous infliger la lecture de ces commentaires et que nous nous efforçons d'accepter l'idée que certains énergumènes ont pu, malgré tous nos efforts, quitter l'école sans qu'elle ait pu leur apporter un minimum de capacités d'analyse et de distance critique et sans qu'elle ait pu les amener à adhérer aux valeurs fondamentales de la République...

Pour ces presque-concitoyens et pour tous nos lecteurs raisonnables, nous voulons rappeler que la journée syndicale a également été consacrée à la régionalisation (charge administrative croissante et disparités entre les cercles), à l'évaluation des élèves (transition entre cycles 1 et 2), à la rénovation des filières (différenciation et inclusion, formations complémentaires pour les maîtres généralistes), à la pédagogie spécialisée (concept cantonal, groupes de travail, arrêté BEP), à la formation professionnelle (dualisation, suppression des filières techniques à plein temps), au post-obligatoire en ville de Neuchâtel, à la HEP-BEJUNE (nouveau départ), à la caisse de remplacement (et à l'impact de la météo sur les absences des enseignants...), à la revalorisation des salaires des enseignants des cycles 1 et 2 (et au non-aboutissement des travaux du groupe y consacré), aux décharges pour raison d'âge (et au non-aboutissement...), au fait que la formation ne semble pas faire partie des priorités du Grand Conseil actuel et, l'après-midi, au cadre de référence pour l'évaluation des compétences des enseignants (développement de la qualité de l'enseignement et gestion des

ressources humaines¹). Et c'est déjà pas mal... (sl)

1 Les documents présentés peuvent être téléchargés ici: www.saen.ch/article/journee-syndicale-2014-evaluation-des-enseignants

La tentation du cocon

L'on apprend que les membres d'une association prennent l'initiative de procéder à des relevés de «pollution électromagnétique» aux abords des écoles primaires¹ sans que personne ne leur ait rien demandé; qu'un groupuscule hétéroclite d'autoproclamés spécialistes de l'école fait la promotion d'un label de qualité des cercles scolaires²... Ajoutées aux initiatives consistant à faire manger équilibré à la cantine, à bouger plus pour combattre l'obésité, à tenir compte des «différences» dans les apprentissages scolaires afin que chaque individu conserve ses chances de «réussir», à proposer du coaching vestimentaire aux enseignants³, ainsi qu'à la propension des parents à conduire leurs enfants à l'école en voiture (parce que la route est dangereuse...), ces récentes manifestations du désir éperdu de certains d'améliorer l'école sans y mettre les pieds et de viser le risque zéro pour nos chères têtes blondes (?) donnent le vertige... D'autant plus qu'il est continuellement rappelé (souvent par les mêmes, d'ailleurs, allez comprendre...) que la vie est difficile et que le monde du travail est dur. Mais ça, c'est pour plus tard... A l'école, on emballe les enfants dans le coton. Ensuite, on verra bien...

Qui croit vraiment qu'il est possible qu'un enfant présente des aptitudes à

vivre une vie autonome, à devenir un citoyen doté d'une sérieuse capacité de jugement et d'une certaine liberté de choix, s'il a été maintenu à l'état d'objet fragile nécessitant toutes les attentions possibles (et impossibles) des adultes pendant tout son âge d'écolier? A quel(s) moment(s), grâce à quel accompagnement et à quels dispositifs nos enfants pourront-ils simplement grandir en confiance dans notre monde de trouillards hypocondriaques et fanatiques de l'excellence? (sl)

1 L'Impex du 31 octobre 2014

2 RTN, 12 novembre 2014

3 20 minutes du 25 novembre 2014

Semaine des médias à l'école



La 12e édition de cette opération organisée par la CIIP en partenariat avec de nombreux partenaires du monde médiatique aura lieu du 9 au 13 mars 2015. Elle a pour titre: *Info? Intox?* Ce sera pour les enseignants et leurs élèves l'occasion de décoder les médias en classe, de recevoir des titres de presse sans frais, de rencontrer des professionnels des médias, de visiter des studios et des rédactions et de prendre part aux cours de Unes de journaux ou de flashes radio. Les inscriptions sont ouvertes: www.semainedesmedias.ch.

(com./fréd.)



L'énorme mobilisation des enseignants neuchâtelois (plus de 2000 manifestants le 25 novembre, dont au moins les deux tiers de collègues) n'a finalement pas obtenu le résultat escompté. Le Grand Conseil a adopté le budget 2015 tel qu'il avait été présenté par le Conseil d'Etat, tout au moins pour la partie concernant les mesures salariales.

Pierre Graber

► Si nos jeunes collègues ont toutes les raisons d'être déçus, car privés d'une part importante de leur progression salariale pour 2015¹ et, cela a été confirmé par le Conseil d'Etat, pour 2016², la fonction publique n'aura cependant pas bandé ses muscles pour rien.

Une défaite honorable et féconde

«Gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge!»³

Même si nous n'avons pas obtenu gain de cause, on peut dire que l'automne qui s'achève aura été l'occasion pour les défenseurs des enseignants de poser d'importants jalons.

Depuis la conférence de presse du SER et les développements qui ont suivi dans notre canton comme en Romandie, il ne s'est pas passé de semaine sans que la presse évoque les difficultés de notre métier et le manque de reconnaissance (voire de respect) qu'il nous semble mériter. Ce ne sont pas les saillies populistes d'une poignée d'agités du clavier sur Arcinfo qui peuvent endiguer le flux continu d'informations à l'appui de nos revendications. L'essentiel est bel et bien que le clou s'enfonçe à force de taper dessus. Par exemple, personne n'ose plus prendre à la légère les allusions à la pénibilité du métier et, même en cherchant appui sur des secteurs défavorisés du secteur privé, les lanceurs

de fléchettes sont contraints de faire profil bas en matière de salaire.

Ces éléments positifs sont malheureusement ternis par l'énorme déception ressentie face au déni manifesté par le plus grand parti de gauche de notre canton, majoritaire au gouvernement. C'était une très grande tristesse de voir des gens pour qui nous avons a priori de l'estime détourner le regard, user d'arguments creux ou vaseux⁴ pour justifier leur abandon d'un secteur pourtant essentiel du service public. Manifestement, parmi ses élus, certains ne sont pas loin de prendre les enseignants pour des privilégiés. Pour sauver la face, ce parti a déposé au dernier moment un postulat adopté à l'unanimité par le Grand Conseil et assorti de la clause d'urgence; c'est dire s'il y a grand-chose à en attendre!

Ne pas baisser les bras

Ces lignes sont rédigées au soir même du vote du Grand Conseil. Au moment où nos lecteurs les lisent, le Comité cantonal aura tenu sa dernière séance de l'année. Au cours de cette réunion, il aura dû prendre position quant à la suite du combat.

Nos membres ont déjà reçu une lettre d'information décrivant les enjeux essentiels des prochains mois. La bataille des salaires 2015 a été perdue de justesse, restons mobilisés pour que la nouvelle grille salariale à définir soit celle qui reconnaisse enfin toute la valeur de l'engagement et des compétences attendus des enseignants de notre canton⁵.

Il faudra à l'évidence maintenir la pression, confirmer notre détermination pour entamer les négociations dans de bonnes conditions. A ce sujet, il est agréable de saluer l'apport décisif d'informations apportées par nos collègues des autres syndicats d'enseignants romands.

A la veille des fêtes de fin d'année, le Comité cantonal exprime une fois encore sa solidarité aux collègues privés d'une part de leur progression et souhaite à tous une année 2015 porteuse d'espoir.

1 20% d'entre eux perdront près de 250 francs par mois et 80% env. 90 francs.

2 un tiers auront alors perdu près de 340 francs et deux tiers env. 180 francs sur leur salaire mensuel.

3 citation attribuée à Voltaire.

4 «c'est aux partenaires sociaux de s'entendre», alors que tout le monde sait qu'il n'y a pas eu de négociation; «si le budget n'est pas accepté, des mesures pires seront prises»...

5 voir le communiqué de presse du 4 décembre sur le site.

Correctif

► Dans le billet du président du numéro 4/2014, je m'étonnais du vote de Denis de la Reussille et de quelques autres députés de gauche, qui avaient accepté l'amendement du PLR (ramenant à 164 les 200 millions d'économies exigées par l'UDC). Le président de la ville du Locle a eu connaissance tardivement de la teneur de ce billet. A la faveur des récentes manifestations, il a pu m'expliquer la logique de ce vote. S'il a alors accepté l'amendement PLR, c'était pour réduire la portée de la motion UDC dans un premier temps; dans un second temps, il a ensuite refusé la motion retouchée.

Dans une nouvelle communication du type langue de bois, par la voix du chef du SFPO¹, le Conseil d'Etat communique aux enseignants des filières techniques du CIFOM et du CPLN son intention de «dualiser» leurs filières de formation. Une séance d'information a été convoquée le 16 décembre dernier.

Neuchâtel

Le Conseil d'Etat résolu à économiser dans la formation technique

► «Comme vous l'entendez depuis quelques années, le Conseil d'Etat mène un plan d'actions pour l'avenir de la formation professionnelle afin de rapprocher notre canton des standards suisses. En effet, le canton de Neuchâtel possède une offre enviable de filières de formation de qualité, mais les choix se portent trop souvent sur les voies académiques et les filières en école de métiers. Aussi, nous devons infléchir la demande pour porter l'intérêt des jeunes vers les richesses de la formation professionnelle, en particulier en voie duale, et modifier notre offre de formations. Dès lors, les écoles de métiers se destineront en principe uniquement à la formation initiale avec maturité professionnelle. Dans le domaine technique, ce sont environ 450 apprentis qui suivent à plein temps des filières CFC dans nos écoles. Vouloir «dualiser» ces filières implique une coordination importante des partenaires et une préparation minutieuse des stratégies à déployer. Des travaux ont été menés ces trois dernières années et nous sommes aujourd'hui prêts à déployer les dispositifs prévus afin d'atteindre nos objectifs.»

Le SAEN craint que la chasse effrénée aux économies conduise à une importante baisse de l'offre de formation hors lycées destinée aux jeunes Neuchâtelois. Malgré une récente mani-

festation d'autosatisfaction à propos du nombre de places d'apprentissages créées, les jeunes, leurs parents et leurs enseignants² savent très bien qu'il manque cruellement de possibilités d'apprentissage (dual) dans de nombreux secteurs... et c'est particulièrement le cas dans le domaine technique. Une fois de plus, on cherche à mettre la charrue avant les bœufs!

C'est pourquoi la résolution suivante a été proposée à l'assemblée générale le 19 novembre dernier. Elle a été adoptée à l'unanimité. «Le SAEN a appris avec une grande surprise l'intention des services de l'Etat de «dualiser» les filières techniques des écoles professionnelles (CIFOM et CPLN). La chasse effrénée aux économies risque de conduire à une importante baisse de l'offre de formation hors lycées destinée aux jeunes Neuchâtelois. Par conséquent, le SAEN exige le maintien des filières d'apprentissage à plein temps dans les écoles professionnelles, dont l'expérience démontre que le rôle spécifique – notamment dans un projet d'accès à une haute école – ne peut être simplement transféré aux entreprises.»

(com./réd.)

1 Service des formations post-obligatoires et de l'orientation
2 mais pas le monde politique

Diagnostic

► Entendu un psychologue spécialiste du TDA-H évoquer sa pratique. Celui-ci relève avec satisfaction que son approche, qu'il nomme «diagnostic approfondi», permet une amélioration immédiate de la qualité de vie du jeune qui consulte, ainsi que de celle de sa famille. Ce qu'il explique par le sentiment d'être pris au sérieux et de pouvoir envisager une prise en charge adaptée.

Un temps.

Et si, dans les nombreuses démarches entreprises par le DEF pour améliorer ceci ou cela, lancer de nouveaux projets,

mettre en œuvre des réformes, répondre aux attentes des uns et des autres, etc., l'on s'inspirait d'une telle approche? Si l'on pouvait réunir les acteurs de l'école autour des enjeux actuels, initier une discussion-réflexion-débat en se donnant le temps nécessaire à l'aboutissement de l'exercice et reprendre ensuite seulement les multiples tâches qui resteront (ou non) au calendrier des services du DEF, en toute confiance et en toute sérénité? Sûr que le sentiment d'amélioration de la qualité de vie augmenterait.

(sl)